

LA

5520

RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaune, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE de PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC PARLER

Nous sommes toujours sans ministère.

Toutes les sœurs Anne de la politique ont beau grimper sur leur plus haute tour, elles ne voient que M. Grévy qui poudroie, M. Gambetta qui verdoie, M. de Freycinet qui disparaît et l'agence Havas qui barbotoie.

Combien cela durera-t-il? Nous ne nous chargeons pas de le deviner, puisque la plupart des députés et des sénateurs auxquels on offre le panache ministériel se sauvent comme si on voulait les écorcher.

Ministère d'affaires, ministère de vacances, ministère transitoire, — on a épuisé toutes les combinaisons, sans arriver à un résultat pratique.

En présence de ce gâchis, beaucoup parlent de dissolution, de révision et même de coup d'Etat. — Mon Dieu oui, de coup d'Etat!

Nous avons vu quelques journaux enflammés s'écrier d'un ton tragique : Un homme, on demande un homme!

Quel homme braves gens? Un homme avec un balai, un homme avec un sabre pour nettoyer la place et trancher tous ces nœuds gordiens.

Rassurons-nous, cet homme ne viendra : D'abord parce qu'il n'existe pas sous la calotte du firmament politique, ensuite parce qu'on ne fait jamais de coup d'Etat pendant la canicule.

En dehors de ces fantaisies belliqueuses et de ces conceptions révolutionnaires, nous ne voyons de possible et de pratique, qu'un ministère de conciliation qui doit être accepté par la majorité de la Chambre, sous la réserve de ne pas passer son temps à se manger le nez.

La plaie de notre politique est celle-ci, en effet : on se déteste et on se hait, entre républicains, d'une haine féroce et bête qui donne beau jeu à nos adversaires.

Gambettistes et Freycinetistes se détestent aussi cordialement que Capulets et Montaigus, et la guerre au cabinet qui vient de choir, ne fut ni moins enragée, ni moins acharnée, de la part des champions du grand Ministère, que s'il s'était agi de batailler contre des Ordre-Moralistes ou des Bonaparteux au pouvoir. Il va sans dire que les coups étaient rendus avec usure, par les défenseurs de Freycinet, si bien que, depuis cinq mois, tous les travaux parlementaires se trouvaient réduits à cette lutte d'un intérêt médiocre pour le pays, et d'un effet déplorable pour les républicains désintéressés et sincères qui ne demandent pas de places ou d'appointements et ne regrettent pas de portefeuilles.

Aujourd'hui voilà Freycinet à bas, grâce au coup de Jarnac des crédits Egyptiens.

Quelques-uns veulent le relever, et M. de Freycinet s'en garde, se trouvant infiniment mieux par terre. Et de fait,

il a raison, car nous ne voyons ni l'utilité ni le profit de ce replâtrage?

Que faut-il donc?

Il faut un ministère qui vienne dire carrément à la tribune : Messieurs, nous ne sommes ni des belluaires, ni des lutteurs, ni des athlètes de foire. Nous n'avons accepté le pouvoir qu'avec un programme de conciliation, de travail et de paix. Vous plaît-il de nous suivre dans cette voie? Très bien, nous marchons ensemble. Préférez-vous recommencer vos précédents exercices à main plate, et crier à tous venants : A qui le caleçon? Dans ce cas nous nous retirons, considérant que le Parlement ne doit pas être assimilé à un cirque forain.

Nous aimons à croire que devant une déclaration de ce genre, il se trouverait une majorité d'honnêtes gens et de républicains sensés pour soutenir ce programme. Car si cette majorité ne se trouvait pas, il n'y aurait plus qu'à dissoudre une Chambre pourrie, et à demander au pays s'il entend avoir pour représentants des députés ou des clowns.

JACQUES BARBIER.

LE CHAUVINISME

Il y a deux genres de chauvinisme, comme il y a deux genres de cuisine : le bon et le mauvais.

Le bon s'appelle de son vrai nom, patriotisme, et le mauvais Donquichottisme.

Nous assistons, en ce moment, à la lutte de ces deux courants contraires, et nous ne voyons pas sans chagrin des esprits distingués, des hommes avec lesquels on avait coutume de marcher d'accord sur la plupart des questions, s'enflammer outre-mesure pour la seconde manière et jeter à la tête de leurs adversaires ou de leurs contradicteurs, les gros mots d'humiliation, d'abaissement, d'aplatissement et même de lâcheté.

Humiliation, parce que le pays refuse de se lancer aveuglément dans une aventure Orientale, dont nul ne peut prévoir les conséquences et les suites;

Abaissement, parce que nous ne bombardons pas des villes égyptiennes;

Lâcheté parce que nous nous hésitions à sacrifier des centaines et des milliers d'hommes, pour le plaisir de recommencer quelque campagne de Tunisie ou du Mexique.

Sur le terrain des injures et des insultes tout le monde est fort à l'aise, et rien ne serait plus facile que de répondre par des adjectifs aux adjectifs des pourfendeurs et des traîneurs de sabre.

Nous nous contenterons de leur dire qu'ils se trompent et qu'ils ont la mémoire courte.

En fait, les campagnes en Orient n'ont jamais rapporté à la France que déboires, dépenses et désastres.

Mais si vous voulez, laissons ce point de vue un peu prosaïque, paraît-il, pour des batailleurs échauffés dont la plupart n'exposent ni leur personne ni leur argent. Le jour où il nous sera démontré qu'en cas de débarquement en Egypte, M. Gambetta et ses amis tiraient la tête de nos colonies, et s'élançaient d'un pied léger à la conquête des Pyramides, nous leur pardonnerions beau coup de leurs jactances et de leurs périodes enflammées. Mais ceci n'étant pas démontré, il faut croire que ces messieurs batailleront, les pieds sur les chenets, et qu'ils se mettront à l'abri, sous de frais ombrages, des inconvé-

nients du soleil d'Afrique, ce qui enlève quelque mérite à leur héroïsme.

Maintenant, au point de vue plus général et plus élevé de l'honneur national, nous cherchons vainement en quoi cet honneur est intéressé à couvrir le Delta de nos régiments.

L'Egypte a-t-elle insulté particulièrement la France?

Le colonel Arabi a-t-il effleuré du bout de son éventail ou de son chasse-mouche, nos ambassadeurs ou nos consuls?

Nos nationaux ont-ils été l'objet de sévices exclusivement dirigés contre leur qualité de Français? ont-ils été plus massacrés, plus pillés que les Italiens, les Américains ou les Allemands?

Il n'y paraît guère, il y paraît si peu que M. de Lesseps, français bien connu, est entouré d'égards par les indigènes, et qu'il lui est même loisible de délivrer des laissez-passer et des permis dont la signature est infiniment plus respectée que celle de lord Seymour.

Dans ces conditions, où est l'humiliation, où est l'injure grave qui mettrait notre honneur en péril et blesserait notre orgueil national?

Les massacres d'Alexandrie dira-t-on.

Sans doute, mais il s'est massacré dans ces tristes journées, autant et plus d'Italiens d'Américains et d'Allemands que de Français.

L'Italie est donc abaissée de ne pas intervenir; les Etats-Unis s'abaissent donc en ne faisant pas leur partie, dans le bombardement et l'Allemagne fait donc œuvre de lâcheté en pas vengeant ses nationaux!

Si nous sommes tant humiliés que cela, avouez que nous le sommes en bonne et nombreuse compagnie.

Mais il y a autre chose qui devrait, paraît-il, faire partir nos canons tout seuls : c'est le souci de la prépondérance de la France en Egypte.

Prépondérance est un beau mot, un grand mot, et nous nous inclinons volontiers devant ce majestueux vocable. Seulement il s'agit de savoir ce que vaut cette prépondérance et si les sacrifices que l'on ferait pour la maintenir, — à supposer qu'elle fût compromise, — ne dépasseraient pas l'avantage et les profits que l'on en peut espérer.

Nous avons, à cet endroit, un terme de comparaison bien instructif, — d'autant plus instructif qu'il est plus voisin.

Nous venons de perdre plusieurs milliers d'hommes et de dépenser plus de cent millions pour conserver notre prépondérance en Tunisie. Or, cette prépondérance vaut-elle toutes ces vies sacrifiées, vaut-elle les cent millions dépensés? Qui oserait répondre oui? Avons-nous retiré au moins, de cette campagne une auréole assez glorieuse pour nous consoler du sang versé et de l'argent perdu? Pas davantage, — car nos victoires sur des bandes de kroumirs, c'est ce qui s'appelle de la gloire à bon marché.

Eh bien, si la Tunisie nous a coûté cent millions et deux ou trois mille hommes, que nous coûterait l'Egypte! Au moins le double sinon plus, — car il est trop clair que les neuf millions demandés n'étaient que la première roue de l'engrenage. Deux cents millions et dix mille hommes pour une prépondérance illusoire, en présence de la réserve ou de l'hostilité de l'Europe, c'est un prix exagéré, et hors de proportion avec le résultat à obtenir.

Quant à la gloire, il n'en faut pas parler. Battailler l'armée égyptienne serait un fait d'armes de quatrième ordre et nous n'aurions jamais que les restes des nègres d'Ethiopie.

Aussi, à notre humble avis, de quelque côté que l'on se tourne, une campagne française en Egypte n'aurait pu être qu'inutile, ruineuse et compromettante, sans que le plus petit rayon de gloire vint illuminer cet horizon ténébreux.

Ajoutons que les hommes de guerre dont nous sommes dotés de la gambettisme, ont fait preuve d'assez d'incapacité et d'ignorance, pour que l'on ait qu'une médiocre confiance dans leurs grands sabres.

Que reste-t-il par conséquent à l'actif de

ces messieurs et de leurs bravacheries? Il reste le plus sot des chauvinismes, le chauvinisme qui fait battre les autres, se bat rarement lui-même, et se célèbre en vers des miriltons.

DOUBLE POTENCE

Si jamais nous avons une vengeance féroce à exercer contre quiconque, nous irons supplier, à deux genoux, M. Grévy de vouloir bien gratifier notre ennemi du portefeuille des affaires étrangères.

Le sort lamentable de M. de Freycinet est là pour prouver en effet, qu'il ne saurait exister au monde de situation plus dangereuse et plus terrible, même parmi les professions qui passaient jusqu'à ce jour comme spécialement désagréables, telles que celles de malfaiteur ou d'assassin.

Prenez un criminel endurci, frappé des peines les plus rigoureuses, condamné au bûche, à la guillotine ou à la potence...

D'abord on ne l'exécutera pas, puisque l'excellent M. Grévy armé de son droit de grâce, sauvera toujours sa précieuse tête du panier ou de la corde. Mais supposez qu'on l'exécute, on ne le guillotinerait pas deux fois, on ne le pendrait pas à deux potences. Non, une seule descente de couperet, un unique nœud coulant feront l'affaire. Tandis que la double guillotine ou la double potence sont réservées exclusivement aux ministres de notre sérénissime République.

Voyez M. de Freycinet ci-dessus nommé. Pour être plus certain qu'il n'échappât pas, on l'a pendu deux fois. Il gigaude alternativement à la potence de l'intervention égyptienne et à la potence de l'abstention; il a été étranglé simultanément et par la corde de la paix et par la corde de la guerre.

— Débarquez en Egypte! lui criaient les députés guerriers, marchez et plus vite que ça, ou nous vous pendons haut et court.

— Ne partez pas, ne bougez pas de place, répliquaient les pacifiques : pas un homme et pas un écu, ou nous vous brançons!

L'infortuné ministre menacé de ce double danger, ne voyant que piloris et potences de toutes parts, a essayé de partir sans bouger de place, et de rester immobile tout en marchant de l'avant.

Résultat, on l'a pendu deux fois. Essayez donc de contenter tout le monde!

Et chose bizarre, singulière, étonnante, les plus acharnés à cette exécution furent ceux-là même auxquels M. de Freycinet s'était efforcé de plaire en dernier lieu. Le coup du lapin lui a été donné par les gambettistes qui réclamaient à cor et à cris un débarquement en Egypte. M. de Freycinet pense leur être agréable avec son petit crédit de dix millions. Pas du tout, à l'eau le crédit, et à la lanterne le ministre!

Est-il un sort plus affreux?

Aussi nous sera-t-il permis de jeter quelques fleurs sur la tombe d'un homme de bonne volonté, et de ne pas nous mêler au concert de critiques et de diatribes

dont on poursuit cette victime d'un supplice barbare.

M. de Freycinet ne fut certes, ni un Richelieu, ni un Turgot, mais ses exécuteurs qui lui reprochent si durement de n'avoir pas su ce qu'il voulait faire, le savaient-ils eux-mêmes ?

La preuve qu'ils n'en savaient rien, c'est qu'ils ont voté à la fois pour et contre les crédits, et qu'ils ont pendu le ministre par les pieds d'abord, et par la tête ensuite.

Admirable exemple de logique et de conviction.

Un philosophe a dit, quelque part, que l'humanité devait se diviser en deux catégories : les hommes pendus et les hommes à pendre. Ce classement aurait tout avantage à s'appliquer à notre politique actuelle : les ministres pendus et les députés qui devraient l'être.

LA

PROPOSITION LABORDÈRE

Un bruyant haro d'indignation s'est élevé autour de la proposition du major Laborde. On sait que cet officier vient de soumettre à la Chambre ses idées sur l'obéissance passive et que sa conclusion était pour une modification intelligente des prescriptions absolues qui font du soldat une machine prête à toutes les énormités que ses chefs pourraient avoir l'idée ou la folie de lui commander.

Immédiatement, les fameuses « baïonnettes intelligentes » sont revenues sur le tapis, on s'est fort divertie de Dumanet se demandant après chaque commandement de « portez ou présentez armes » si son caporal avait bien le droit de lui intimer cet ordre autoritaire, toutes plaisanteries moins neuves que joviasses, et on a enerré la question en criant bien fort contre une mesure destinée à tuer dans l'armée toute discipline et tout esprit d'obéissance.

Il nous semble qu'on eût pu examiner la chose avec moins de précipitation et surtout avec moins de passion.

Certainement l'obéissance passive est la condition sine qua non de toute agglomération militaire. Pouvoir discuter un ordre de guerre, c'est, neuf fois sur dix, en rendre l'exécution absolument vaine et inutile, la chose n'est pas même sujette à contestation.

Mais de là, à spécifier par une loi que deux ou trois cas prévus d'obéissance passive sont en contradiction formelle avec la constitution, et qu'ils constituent un crime de lèse-patrie, il y a une nuance, on en conviendra. Dumanet n'est pas et ne doit pas être intelligent sous les armes, soit, mais Dumanet n'est pas assez bête pour ne pouvoir comprendre, par exemple, que d'entrer en patrouille à la Chambre des députés et de mettre la main au collet des représentants du peuple, c'est un attentat qu'en aucun cas on ne peut lui prescrire et que, par conséquence, son devoir est de s'y refuser au cas où on essaierait de l'en rendre complice.

Si d'ailleurs Dumanet n'est pas un aigle sous le rapport de l'intelligence, il a des officiers de tous grades qui ne sont pas précisément des imbéciles. Or, il nous semble que la spécification de quelques cas où il convient de se refuser à une obéissance passive, est surtout utile à ces officiers que, plusieurs fois déjà, nous avons vus bien embarrassés en pareille circonstance.

Vous rappelez vous, lors du coup d'état du Deux Décembre, que les représentants du peuple avaient pu se réunir en certain nombre à la mairie du Xe arrondissement et que là, ils délibéraient fiévreusement sur les mesures à prendre pour sauver la République des mains de Louis Bonaparte, lorsque parut sur le seuil un officier de chasseurs envoyé pour disperser ce fragment du Parlement français qui représentait, là comme au corps législatif, la patrie et la loi ?

Le général Bedeau se précipita à sa rencontre en lui disant : Vous commettez un crime : au nom de la représentation nationale je vous ordonne de nous respecter !

Et l'officier ne put que répondre : mon général, je suis désolé, mais je suis soldat ; j'ai une consigne et mon premier devoir est de l'exécuter. Et cette dernière fraction du parlement de 1851 fut balayée comme le reste, par les jolis coquins qui sortaient de la légation pour rentrer dans le droit. Eh bien il est certain que, si à ce moment, il y avait eu dans la loi française un petit article portant que : « aucun chef n'ayant le droit de donner un ordre d'arrêtation contre un parlementaire à moins que le parlement lui-même ne l'ait autorisé, nul ne doit, sous peine de crime, obéir à un pareil ordre. » le capitaine de chasseurs dont nous rappelons l'aventure n'aurait pas fait cette réponse au général Bedeau et notre histoire nationale comple-

rait vingt ans de gredineries et une invasion de moins.

Mais on n'a pas voulu réfléchir à la haute portée d'une loi dont l'exagération seule est grosse de fâcheuses conséquences. On a préféré crier beaucoup et l'enterrer avec le major, son père, sous les flots d'une éloquence quelque peu banale. Pour une chambre républicaine c'était cependant une belle occasion de placer une barrière redoutable entre le pays et un nouveau coup d'Etat, et de ces barrières là, il n'y en a jamais assez.

Il est vrai que ceux qui s'indignaient le plus fort contre la prétention du major Laborde de revenir aux baïonnettes intelligentes, et de jeter dans l'armée des ferments d'indiscipline déplorable, c'étaient messieurs les réactionnaires unis pour le quart d'heure à tous les commandants Piquoiseau de la gauche de la Chambre.

Mais aux moins, eux, avaient raison de chercher castille au major : un coup d'Etat n'a rien qui leur soit désagréable ; et faciliter son exécution, — c'est leur affaire.

MENUE MONNAIE

Pas question d'autre chose, n'est-ce pas ? la crise, la crise et encore la crise.

En présence de ces accidents ministériels qui se renouvellent si souvent et mettent dans un embarras visible le chef de l'Etat, ne serait-il pas possible de prendre certaines précautions, et d'avoir comme dans les théâtres bien montés, des suppléants et des doublures ?

Nous étudierons un de ces jours, la création d'une école de ministres qui serait une sorte de pépinière d'excellences, et maintiendrait la reproduction de l'espèce, mais avant que cette institution ait donné les résultats attendus, nous pensons que des doublures ministérielles pourraient rendre de vrais services.

Le ténor X... indisposé ne pouvant chanter la *Juive* sera remplacé par le ténor Y...

le ministre M... ayant fait une chute malheureuse compliquée d'entorse, sera remplacé par le ministre P... qui tiendra le rôle jusqu'à la fin de la saison.

Vous voyez d'ici les avantages de cette combinaison qui permettrait de ne pas interrompre brusquement les représentations, nous voulons dire les travaux parlementaires, et ne nous exposerait plus à d'aussi nombreux relâches.

**

Mais dira-t-on... nous prévoyons l'objection.

Comment serait-il possible de nommer d'avance des doublures de ministres, sans savoir si les personnages désignés correspondront aux aspirations d'une majorité essentiellement quinquiesse et variable.

Or, c'est précisément sur ces variations et sur ces quintes que nous basons toute l'économie de notre système.

Neuf fois sur dix, nos devrions dire onze fois sur dix, le renversement d'un ministère est une question de rancunes ou d'hostilités personnelles. Changez les hommes, et la majorité sera satisfaite. Ainsi dans le cas qui nous occupe, croyez-vous que les Gambettistes aient voté pour ou contre les crédits, pour ou contre l'intervention égyptienne ? Pas le moins du monde, ils ont voté contre M. de Freycinet et Goblet.

Cela est si vrai que les journaux du « patron » déclarent hautement que leur appui est assuré à n'importe qui, pourvu que ce ne soient ni M. de Freycinet ni M. Goblet.

Donc doublez vos ministres, ayez deux titulaires de l'emploi et les spectacles marcheront comme sur des roulettes.

**

Les « heureux effets » du bombardement d'Alexandrie continuent à se faire sentir de plus en plus.

Il est démontré aujourd'hui, par les récits des Européens eux-mêmes, que cet acte de brutalité inutile n'a fait qu'aggraver la situation, en provoquant de nouveaux pillages et de nouveaux massacres — pendant que les Anglais retirés en pleine mer, regardaient crouler les forts et brûler les maisons.

Les rares chrétiens échappés à la tuerie ont dû se faire jour, le revolver au poing, à travers une population déchaînée, et quand ils sont arrivés en vue des navires Anglais, les protecteurs de l'Egypte les ont accueillis comme chiens dans un jeu de quilles, leur donnant à peine de quoi se reconforter.

Ce n'est que trois jours après que l'amiral Seymour a consenti à débarquer ses marins, alors que tout le mal était fait et qu'Arabi bien en sûreté, pouvait se livrer en paix à ses exercices épistolaires.

La vérité est que messieurs les Anglais possédant sur leurs cuirassés des canons de 80 tonnes, voulaient en essayer l'effet.

L'effet est réussi : c'est admirable comme instrument de dévastation et jamais ville ne fut mieux démolie, ni ses habitants mieux écharpés.

**

Ce qui n'empêche pas nos amateurs de panache de crier sur tous les toits que la Grande Bretagne a sauvé son honneur, pendant que la France sacrifiait le sien.

On dit même que l'amiral Conrad jaloux des lauriers de son collègue Anglais, aurait des velléités de donner sa démission.

L'amiral Conrad est trop susceptible et la gloire immense de lord Seymour ne devrait pas troubler son sommeil, attendu qu'il n'y a pas plus de gloire à lancer des projectiles de huit cents kilos sur une ville incapable de se défendre, qu'il n'y en aurait à tailler en pièces un bataillon scolaire armé de ses fusils de bois.

**

Autre phénomène bien curieux du protectorat britannique.

Par qui est troublée actuellement la libre circulation du canal de Suez ?

Par Arabi ? vous n'y êtes pas. Par les Anglais eux-mêmes, en quête de bombardements.

Et qui le dit ? Un homme qui a quelques motifs de connaître le canal, et de le connaître tout au moins aussi bien que Gambetta et ses va-t-en guerre : — M. de Lesseps.

Bonne foi réactionnaire

Quels drôles de corps que ces dignes soutiens de la monarchie et de l'Empire, et que la fable du bonhomme s'applique bien à leur politique ; vous savez, l'histoire des enfants du meunier qui ne parvenaient jamais à contenter tout le monde et leur père.

Il y a quelques semaines, on aurait pu croire à des velléités belliqueuses du gouvernement et à une intervention on quelque peu appuyée sur des arguments pareils à ceux de lord Seymour. Et, du même coup, nous avions l'honneur d'assister à un concert magnifique que ces messieurs organisaient comme un seul homme, en honneur de la paix. La France courait à sa ruine, la France était affamée de tranquillité et de calme, la France se laisserait bien vite de cette République altréée du sang des Fellah et, conclusion avec variantes : ce n'est pas le comte de Chambord, (var : le prince Victor ; autre var : le duc d'Aumale), qui nous aurait entraîné dans un tel guépier. Il était bien trop respectueux des décisions de la Conférence Européenne (saluez), pour ne pas les attendre jusqu'au moment, prochain ou non, où dame Conférence se déciderait à les émettre, etc... Voilà pourquoi il convenait de crier en chœur : à bas la R. F.

Fort bien. C'est là une opinion politique qui d'ailleurs ne manque pas d'une certaine sagesse, et en prêchant la non intervention, nous devons nous presser de reconnaître que ces messieurs avaient la partie assez belle auprès du pays, dont l'opinion n'est pas précisément belliqueuse, il s'en faut.

Mais voilà que décidément les idées de non intervention absolue triomphent dans les conseils du ministère, voilà que la Chambre dans un esprit évident de pacification, refuse même les faibles crédits demandés par un ministre qui déclarait ne vouloir mettre en avant ni la politique ni les armes de la France ; et immédiatement nos bons réactionnaires deviennent belliqueux, comme autant de jeunes coqs de combat : Il faut intervenir, c'est une lâcheté que cet effacement en présence de l'initiative résolue de l'Angleterre ; la non intervention c'est la honte pour nous ; mieux encore, c'est la ruine de notre colonie Africaine, c'est le Grand Turc implanté en Algérie, c'est la guerre sainte, et patati et patata ; dans tous les cas, ce n'est pas le comte de Chambord (avec les variantes sus-indiquées), qui nous aurait laissé croupir dans une pareille ornière ; aussi est-ce bien l'occasion de répéter en chœur : à bas la R. F.

Que conclure ? Ma foi, que ces gens là appliquent le proverbe : qui veut tuer son chien l'accuse de la rage ; et il est à supposer que si la République procurait à chaque français une douzaine de mille francs de rente avec une petite villa, l'été, au bord de la mer, ces dignes messieurs trouveraient encore le moyen de crier avec des larmes de crocodile dans la voix : Pauvre France ! Pauvre cher pays livré aux bêtes rouges !

— Et alors ? — Eh bien, alors, laissons les dire : cela leur fait tant de plaisir, et cela nous gêne si peu !

FEUILLES VOLANTES

Nous avons un nouveau conseiller municipal, en la personne de M. Maynard qui déjà fit partie, à différentes reprises, de nos assemblées communales.

Le choix de M. Maynard est des meilleurs, et il n'y a qu'à féliciter le comité central de son esprit de discernement. Déjà du reste, la même circonscription était très intelligente-

ment représentée par notre excellent ami le docteur Lépine auquel ses travaux professionnels ont imposé une démission regrettable, car notre municipalité n'aurait qu'à gagner à une élévation de savoir et de niveau intellectuel dont elle est trop sou-

vent privée. Disons tout de suite que, dans ce dernier cas, la faute en est avant tout aux électeurs eux-mêmes qui n'aportent qu'un empressement médiocre à voter pour des candidats de sérieux mérite.

Ainsi M. Maynard dont on loue le bon sens, l'expérience et l'habitude des affaires, n'a pu réunir que quatre ou cinq cents suffrages sur près de deux mille inscrits.

A une précédente élection, nous avions vu M. Enou l'un des professeurs les plus distingués de notre Faculté de droit, en butte à la même indifférence.

Pourquoi cette apathie ? les affaires municipales intéressent assez de monde pour que l'on se dérange un peu, surtout quand le candidat en vaut la peine.

Nous voici en pleine distribution de prix. Lycées, collèges, pensionnats, écoles dépendent à profusion des balles de couronnes en papier, sur les fronts des jeunes élèves ; l'Université, *alma mater*, sourit à ses lauréats, espoir de l'avenir ; garçons et fillettes endimanchés parcourent les rues, portant sous leur bras des piles de livres dont le cartonage s'a d'êtr se relève en bosse.

Visages souriants, mines joyeuses, que de gâitès et d'éclats dans ce mot magique de vacances, qui sonne si harmonieusement aux oreilles des écoliers et des maîtres ! Deux mois de liberté ; voyages par-ci, excursions par là, chasse, pêche, courses en plain air... Ah l'on s'occupe bien de l'Egypte et de la Conférence et de l'intervention Turque et d'Arabi et du canal... Et ils ont raison parleur les jeunes élèves, raison aussi leurs professeurs !

Huit semaines de vie insouciant et libre, cela vaut toutes les conférences du monde ; d'autant plus que lorsqu'on examine de près les profondes conceptions de nos illustres diplomates, on se demande s'ils ne feraient pas mieux de se coucher dans les foins ou de pêcher à la ligne ; la question d'Orient ne s'en porterait pas plus mal, à moins qu'elle ne s'en porte mieux.

Ne quittons pas les distributions de prix sans signaler le discours plein de patriotisme et de bon sens, prononcé par M. l'adjoint Bouffier, aux élèves du petit Lycée de Saint-Rambert. Le représentant de notre municipalité a su faire ressortir en excellents termes les devoirs qui s'imposent à notre jeunesse française, tout en la mettant en garde contre les tendances de précocité politique parfois signalées dans nos établissements universitaires. M. Bouffier estime avec raison que les études classiques s'accommodent mal des congrès de lycéens et autres sottises prématurées que l'on a toujours le temps de commettre plus tard, et nous sommes absolument de son avis.

Serai-ce vrai ? On annonce que le ministre des travaux publics, ému de la façon dont nos ingénieurs améliorent la navigation, serait disposé à prescrire les travaux nécessaires pour que les bateaux puissent aller sur l'eau, ce qui est leur destination naturelle.

Nous attendons avec une légitime impatience les effets de cette grande réforme, pour la navigation de la Saône. Pourvu que l'on ne soit pas obligé de démolir les barrages ! Ce qu'il y a d'absolument certain, en tous cas, c'est que l'on va dépenser encore pas mal d'argent pour refaire ou rectifier ce qui a été mal fait.

Serait-il donc impossible de bien faire au début ?

Il paraît que cette perfection n'est pas dans le caractère français en général, et dans le caractère des ingénieurs en particulier, même quand il s'agit des choses les plus simples.

Rappelez-vous à combien de fois il fallut s'y reprendre, pour poser définitivement les rails de nos tramways ?

Nous affirmons que chaque pavé dut subir une douzaine de manipulations. Les pavés ne se plaignirent point, car ils ont bon caractère, mais pendant deux mois, les bulletins médicaux constatèrent une recrudescence d'ophtalmies et même de gravelles, tant on absorbait de poussière.

Le pont Morand notamment était devenu un Sahara...

Et à ce propos, quand reconstruira-t-on le pont Morand ?

Vous savez qu'il s'affaisse et penche de plus en plus. Est-ce qu'on attend toujours la noyade ?

Dans ce cas, serait-il indifférent à messieurs les ingénieurs que l'accident eût lieu avant les premières gelées ? On veut bien se noyer, mais prendre un bain trop froid, c'est désagréable.

Lettres Parlementaires

Palais-Bourbon, 31 juillet.

Monsieur,

Vous me supposez peut-être dans la désolation. Un gouvernement sans ministres, une Chambre sans majorité, un Budget à la débâcle, voilà des crises politiques qui seraient bien capables de troubler l'âme d'un modeste huissier. Eh bien non, tous ces événements ne m'ont rien fait, et je vous affirme que mon pouls n'a pas battu plus vite lorsque le cabinet tout entier s'est trouvé par terre. J'en ai tant vu d'autres, j'ai assisté à tant de branlebas du même genre, que je suis arrivé à une indifférence complète en ces matières.

Un ministère de perdu, dix de retrouvés... Ne croyez pas cependant que je pousse l'insensibilité et la mauvaise éducation jusqu'à ne pas lever mon chapeau devant les corbillards qui passent. Je salue toujours les morts, d'autant plus que ce sont des morts qui parfois ressuscitent, et qui, il serait maladroit de ne pas rester en bons termes avec des défunts très susceptibles de revenir à la vie.

Combien en ai-je vu enterrer de ces excellences qui, au bout de cinq ou six mois, ressortaient gaillardement de leur tombeau.

Ainsi M. de Freycinet ; n'ai-je pas déjà suivi son convoi, avec mes collègues du Sénat, au moment de l'exécution des décrets ?

Et M. Jules Ferry, et M. Léon Say et l'amiral Jauréguiberry et M. Tirard... tout ça c'est des morts pas sérieux.

Tenez, ne vient-on pas de parler de M. de Marcère pour un portefeuille quelconque, celui de la justice ou de l'intérieur ?

En voilà un pourtant qu'on croyait noyé pour de bon ; s'il revient sur l'eau, — il y en aura d'autres.

1^{er} août.

Je viens de faire un petit tour dans les couloirs ; il n'y est pas question d'autre chose, comme vous pensez. Un de mes collègues qui collectionne les listes ministérielles en est à sa cent cinquantième.

Il me les a montrées ; quelques unes sont fort curieuses, mais la plus originale est celle qui porte M. Blancsubé comme président du conseil.

Et après tout pourquoi pas ? Ce cochinchinois aujourd'hui célèbre n'est-il pas celui qui a porté le premier coup au ministère ? Comme dans le vase brisé de Sully-Prud'homme, la fêlure est allée en s'élargissant jusqu'à la casse complète. — Par conséquent M. Blancsubé est indiqué, en compagnie de M. Clémenceau et de M. Gambetta.

Vous ai-je dit que les Gambettistes exultent ? Gambetta en personne se tient encore, car il n'est pas assez sot pour laisser voir son jeu. Mais les suivants, mais les comparses... quelle noce m'es amis ! On croirait voir les neveux d'un oncle à héritage qui a eu le bon goût de rendre l'âme. Fausse joie cependant, car je ne pense pas que ces messieurs reviennent de si tôt au pouvoir, avec la Chambre actuelle. Ils la traitent trop mal. Déjà Gambetta n'est pas tendre pour ses collègues qu'on lui a entendu qualifier de sous-vétérinaires, ce qui n'est guère le moyen de gagner leur bonnes grâces. Mais les gens de la suite c'est bien pis : leur insolence ne connaît plus de bornes : imbéciles, crétiens, goitreux, etc. tous ces jolis mots reviennent naturellement aux oreilles de nos honorables. Allez donc leur demander, après cela, des votes de confiance !

Certes j'aime beaucoup M. Gambetta dont j'ai applaudi les débuts, mais il a une queue bien embarrassante, pas la queue de Belleville coupée depuis longtemps, mais la queue de ses flagorneurs et de ses joueurs de flûte qui jouent souvent d'un faux à écorcher jusqu'aux oreilles de votre serviteur.

BRIDOUX
Huissier de service.

LE NIVEAU DES ETUDES

Il ne paraît pas qu'il s'élève d'une manière bien sensible, du moins dans les Lycées de l'Etat. Les résultats des concours d'admissibilité aux écoles du gouvernement sont là pour le prouver d'une façon assez péremptoire. Les établissements libres, congréganistes ou non, dament à qui mieux mieux, le pion à nos instituts universitaires et leurs élèves accaparent, vraiment par trop, les listes des heureux concurrents à Saint-Cyr ou à Polytechnique. Evidemment on ne saurait récriminer et prétendre qu'il y a mal donné, — mais c'est absolument désagréable à constater et de plus, gros danger pour l'avenir. Nos écoles militaires transformées par la force des choses en pépinière de petits officiers cléricaux, il y a là de quoi réfléchir.

D'où vient donc le mal ? Est-ce que les professeurs des Lycées sont inférieurs à ceux des collèges libres ? De l'avis unanime leur supériorité n'est pas discutée ;

Est-ce que les élèves sont mal outillés pour recevoir l'enseignement ? Avec les ressources de l'Etat, avec les dépenses qu'il consacre au budget des lycées et écoles cette supposition n'est pas non plus permise ;

Est-ce que les jeunes cléricaux sont plus travailleurs et plus intelligents que nos enfants ? — La bouffonnerie de cette supposition dispense d'y répondre.

Alors, quoi ? Car enfin il n'y a pas d'effet sans cause et d'échec aux concours de Saint-Cyr, sans morale à en tirer.

Eh ! les causes sont complexes, mais faciles à détailler.

Ne pensez-vous pas qu'avec tous ces nouveaux systèmes d'enseignement, changés chaque jour, essayés à profusion, appliqués parfois sans grand discernement, on ne trouble pas quelque peu la tête de ces malheureux enfants qui servent aux expériences de ces messieurs du conseil d'enseignement secondaire ? Pendant ce temps, nous ne voyons pas que les congréganistes changent tant que cela leurs vieilles méthodes, — et si leur système n'est pas moderne, il n'en paraît pas plus mauvais : la preuve étant fournie surabondamment, lors des concours pour les écoles.

Ne pensez-vous pas aussi, que ces mutations continuelles de professeurs qui voltigent de lycée en lycée, comme autant de préfets dans les préfectures ou de ministres dans les ministères, ne sont pas pour donner à leurs leçons cette stabilité d'enseignement nécessaire à toute institution sérieuse. Malgré la ressemblance des méthodes, chaque maître a sa façon personnelle d'enseigner. Le plus souvent elle se modifie avec la nature de l'enfant qu'il instruit. A chaque changement de professeur, il faut donc, pour lui, faire un apprentissage des enfants qu'il a dans sa nouvelle classe ; pour eux, se plier à la façon d'enseigner de leur nouveau maître : temps perdu, mauvais résultat.

Et quand on se rappelle le nombre des écoliers que chaque professeur compte dans ses cours : quarante, cinquante, parfois davantage !... comment supposer qu'il parvienne à s'occuper de tous, même superficiellement ? Aussi est-il de notoriété publique que les trois ou quatre premiers sujets de la classe sont seuls soignés et poussés par le maître, tandis que du reste du troupeau, il n'est pas plus question que s'il n'existait pas.

Chez les congréganistes où les professeurs ne permutent pas, attendu que la question d'avancement est chez eux de peu d'importance, les enfants n'ont pas à passer de Jacques à Pierre ou à Paul, et on a grand soin de ne pas laisser trop s'augmenter le nombre des élèves d'une classe. — On pourrait, il ne s'en semble, les imiter sans danger sur ce point spécial.

Et si à toutes ces causes d'infériorité des écoles universitaires on ajoute que la politique, elle aussi, commence à jouer un rôle abusif dans l'intérieur des lycées, on aura un dossier suffisant pour expliquer bien des déboires de nos écoliers de l'Etat.

Où, on politique trop au collège : Les professeurs qui visent à des mandats électoraux, soit de député, soit de conseiller général, soit plus modestement de conseiller municipal et qui feraient mieux de laisser marcher sans eux le char de l'Etat et de s'occuper de la marche de leurs élèves ; — les élèves eux-mêmes qui font des congrès pour rire, des révolutions en chambre contre leurs pions, qui rédigent des adresses aux hommes politiques et se croient de trop grand garçon pour ne pas négliger quelque peu l'étude du rudiment, au profit de bouquins plus ou moins révolutionnaires.

Voilà où est le mal, voilà où il faut le combattre ; et ce n'est pas difficile, puisqu'on le connaît.

Dans tous les cas, il serait déplorable d'avoir fermé les collèges de Jésuites pour se faire battre par leurs similaires. Expulser les congréganistes, c'est bien, mais démontrer qu'on les égale en matière d'enseignement, ce serait mieux.

ILS FURENT

Des Commission Mixtes

Lors de la discussion des indemnités en faveur des victimes du deux décembre, il y a eu — naturellement — quelques petits attrapages anodins entre républicains et bonapartistes. On s'est agréablement chamaillé sur beaucoup de « revenez-y de ce bon temps où Ratapoil et Cassemajou faisaient le bonheur de la France par des moyens à eux connus ; et dans l'enthousiasme de l'improvisation, cet excellent M. Janvier de la Motte, le père des pompiers et des langoustes — s'est écrié : Oui je tiens à honneur d'avoir fait partie des Commissions mixtes, et je serai heureux et fier si mon nom est reproduit dans la loi que vous votez : au moins serai-je assuré que la renommée de mes exploits vivra dans la mémoire des populations charmées par le récit de nos procédures sommaires.

Bien entendu, la Chambre est entrée complètement dans les idées du baron, et le souvenir de son passage dans les susdites Commissions sera précieusement mentionné dans la loi même qui accorde une tardive indemnité aux malheureux dévalisés et déportés par M. Janvier de la Motte et ses collègues. De cette façon tout le monde a été d'accord et l'unanimité du vote final n'aura pas été une des choses les moins touchantes de cette session parlementaire.

Tout de même en y réfléchissant un peu, il faut convenir que ces gaillards sont doués d'une respectable dose de cynisme. Tout s'explique, tout s'excuse en politique, c'est possible ; tout finit par se pardonner et s'oublier, c'est aussi la vérité, — mais au moins ceux qu'on laisse digérer en paix leurs vilénies devraient s'estimer heureux de la trêve qu'on leur a consentie, et ne pas irriter la conscience publique par leur bravade et leur désinvolture de gentlemen de grande route.

Qu'un bonapartiste parlant de 1831 et de 1854 dise qu'il y a de terribles nécessités d'Etat, qu'au moment du combat pour l'existence on se sert de toutes armes, que tous les partis ont leur heure féroce, que 93 est plus ensanglanté que les premières années de l'Empire, passe encore. Mais non, l'aimable M. Janvier, l'épicurien M. Janvier arrive au parlement le sourire sur les lèvres la boutonnière fleurie, et quand on flétrit les tribunaux d'exception qui ont terrorisé la France, au mépris de toutes les lois et de tous sentiments de la plus simple humanité, Janvier fait le beau et s'écrie gaillardement : parfaitement ! les Commissions mixtes, j'en étais, vous savez, je m'en flatte et il faut le consigner, ça fera plaisir à mes petits enfants. Il faut bien qu'on sache à quels Crécy et Azincourt nous gagnons, nous autres, nos titres de noblesse !

Où, ce sera consigné, messieurs les drôles !

LE

PARAIT REPORTER

PETIT MANUEL A L'USAGE
DES CORRESPONDANTS EXPÉDIÉS EN ÉGYPTÉ
PAR DES FEUILLES BIEN RENSEIGNÉES
(Peut s'appliquer à tout autre tournée exotique)

APTITUDES PHYSIQUES

Jouer d'une santé de fer, à l'épreuve des petits verres de liqueurs frelatées et des dîners de table d'hôte. Etre maigre : le reporter gras ne pourra jamais passer pour un correspondant sérieux, porter la barbe à l'américaine et un pince-nez. De cette façon, les belligérants (si jamais on doit les approcher), voient immédiatement à qu'ils ont affaire. D'ailleurs le costume obligé est là pour lever tous les doutes.

COSTUME

Des bottes molles et jaunes, cet article est indispensable. On peut à la rigueur supprimer les éperons pour les reporters assurés qu'ils ne monteront jamais à cheval, ou pour ceux qui n'auraient pas une pratique sérieuse de ce noble animal, auquel cas l'éperon devient un bien dangereux auxiliaire ; mais la botte est essentielle et primordiale. De même du casque en toile avec courant d'air entre la coiffe et le crâne, et voile blanc à l'Anglaise. Coiffure très-laine, tenant mal sur la tête, mais pourrie de chic. Blouse en laine plissée avec beaucoup de poches, gilet de laine plissé avec encore plus de poches, chemise en laine, pli-sée ad libitum et sans poches, gilet de flanelle... ce détail devenant intime et personnel, nous n'insisterons pas. A la ceinture, des révolvers. Le sabre d'officier de cavalerie est très élégant mais un peu gênant, et puis il y a des chefs de corps qui n'aiment pas ça. Il faut surtout bien dans les rues de Marseille, en attendant l'embarquement. Au café Bodoul l'effet est prodigieux. Nous avons mentionné des poches innombrables. Elles sont garnies de carnets, calepins, blocs à détacher plus innombrables encore. Avoir bien soin de conserver *ad hoc* la poche des feuilles de télégrammes. La sacoche est suffisamment grande si elle peut contenir une sérieuse provision de tabac à fumer. Avec cela, un de ces manteaux de caoutchouc qu'on pîe dans un gousset de montre et voilà notre reporter en tenue.

A-t-il des bagages ? Il n'en devrait pas avoir en principe, attendu que rien ne gêne la poursuite de deux ou trois corps d'armée, comme des malles à n'en plus finir. Mais comme cette poursuite, en réalité, peut parfaitement se pratiquer en devisant de faits de guerre sur le boulevard d'un grand port du littoral, (Marseille déjà nommé, Alexandrie pour les consciencieux), on peut, au cas de ce reportage calme, s'offrir des suppléments de bagage aussi nombreux que variés. L'ennemi ne risque pas de les enlever.

DEPART

Le reporter partira après avoir fait annoncer ce grand événement dans toutes les feuilles du matin, du soir — et de chou — où il a des accointances. S'il est favorisé des dons de l'aveugle fortune, c'est le

cas de quelques agapes confraternelles. Il y a toujours là, entre la poire et le fromage, des toasts d'un haut intérêt.

Pendant son voyage en chemin de fer, son premier devoir est d'apprendre à ses compagnons de route sa haute mission et de raconter le dessous des cartes de la question égyptienne, dessous que le journal du parfait reporter est seul à connaître, bien entendu. Le reporter continue à s'affirmer en trouvant détestable, le service de la gare, de la traction, des buffets, des salles d'attente et en menaçant tout le personnel terrifié des foudres de son journal dont les attaches et les influences sont « épantantes ». De temps en temps, il jettera négligemment : Décidément ; il faut que je leur fasse flanquer un poil par mon ami Grévy.

ARRIVEE

Marseille ! Le reporter découvre Marseille et se hâte de télégraphier à son journal que cette ville lointaine est un port de mer où il y a de nombreux vaisseaux — recevrez incessamment lettre du plus haut intérêt racontant conversation de moi avec Oriental marchand de pastilles, sur intentions secrètes du sultan. — Donné vingt sous à oriental, lui très satisfait.

C'est alors que la carrière se divise en deux branches : la branche qui va sur les lieux, celle qui reste dans la mère patrie ! L'une et l'autre d'ailleurs également bien informées.

BRANCHE QUI PART

Celle-là s'embarque véritablement en paquebot et est généralement sujette à un affreux mal de mer. Elle profite d'une accalmie pour décrire (très important et invariable) — un embarquement, un aspect du vaisseau avec des américaines jouant du piano et un Espagnol fumant de silencieuses cigarettes, — une tempête en mer — le passage de la ligne (il y des journaux où celle-ci paraîtrait un peu forte) — la pêche d'un requin — la mort d'un passager et son humide tombeau — une éruption du Vésuve, — et la rencontre de naufragés errant depuis quinze jours sur une planche à hâcher, sans autre nourriture que quelque beefsteaks détachés de leurs compagnons ; — Il y a là de quinze cents à dix mille lignes de copie.

SUR LE THÉÂTRE DES ÉVÉNEMENTS

C'est ici qu'il faut se montrer. Travaux préparatoires : — découvrir Alexandrie, — visiter une cuirassé Anglais, — souper avec lord Seymour et se faire livrer par lui les secrets de la diplomatie anglaise (un simple jeu pour tout parfait reporter) corroborer son récit de celui du concierge du Crédit Lyonnais (miraculeusement sauvé de l'incendie ainsi que son immeuble) ; suffisant pour un jour.

Le lendemain, voir de quel côté on signale Arabi, pour ne pas y aller. Mais au moyen de renseignements aussi sûrs que complets acquis d'un honorable égyptien, guide des étrangers dans les murs d'Alexandrie, on se figure facilement comment doit être cet Arabi et en quoi consiste son armée, — bonne copie.

Ici on peut, en post-scriptum, raconter qu'on a couru des dangers terribles, qu'on a été absolument dévalisé et qu'on n'a plus un centime. Cet appel au chèque ne manque pas de chic et ne rate jamais son petit effet.

Il procure du reste huit jours de repos en attendant le nerf de la guerre et du reportage.

C'est alors que surviennent les grandes difficultés de la profession de reporter. Nous les examinerons successivement à huitaine.

THEATRES

Les représentations de Danbray se sont terminées par un spectacle coupé, dont les deux principales attractions étaient une conférence fort drôle, dite à ravir par le spirituel comique, et la Giffle, qu'il a créée à Paris, et qu'il a pu jouer ici avec un très-intelligent partenaire, M. Marek.

Mais en dépit de l'attrait de cet artiste aussi fin que joyeux, la salle des Célestins est restée à moitié vide. Il fait si chaud, et on est si bien à Bellecour quand il ne pleut pas !

Mercredi, les *Diablos roses* assez bien montés, avec Noblet et Mlle Sauvaget, une ancienne connaissance ont eu leur habituel succès de gaité, mais là encore, le beau temps avait eu raison de la foule et l'avait réduite à sa plus simple expression.

Au premier soir de pluie, les *Diablos roses* feront de l'argent c'est certain, mais la fin de la campagne des artistes en société risque d'arriver avant cette inondation fortunée. En effet, c'est le huit, qu'on adjuge à la bougie et au candidat le plus agréable nos pauvres théâtres transformés en autant d'immeubles de plus de produit que d'agrément.

Naturellement, le cahier des charges a été combiné de façon à ne laisser concourir que M. Campocasso, que nous aurons ainsi le plaisir de voir à l'aise. Quelle chance !

Concert. — Dimanche, 6 août, à 4 heures, la société de l'Harmonie G. Moitte donne au Nouveau Alcazar son concert annuel. Le programme de cette solennité musicale porte les noms de MM. Léon Gresse, Alexandre Luigini, Aimé Gros, Lestellier, Cabannes et de Mesdames Marie Fincken, Duperron etc.

Avec le concours de semblables artistes, toute gloire devient inutile, le succès est assuré d'avance et les nombreux amis de l'Harmonie Gauloise trouveront l'Alcazar trop petit.

